COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 25 Avril (25/04/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 avril, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHES, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES:

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY MOTHES), Adjoint

M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), M. Abdelkader SELAM (représenté par Mme FANFELLE), Mme Carine NICODEME (représentée par M. GAUTHIER), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ETAIT EXCUSEE:

Mme Hélène DELTORT, Adjoint

ETAIENT ABSENTS:

M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Adjoint

M. Patrice CHARLES, Conseiller Municipal

M. VALLES est nommé secrétaire de séance.

23 - 25 avril 2013

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES - ANNEE 2013 JUNEAU ALA

Rapporteur: Madame HEMMAMI

Vu les demandes respectives de chaque association,

ANNEE 2013 U A LA
SOUS-PRÉFECTURE LE
2 6 AVR. 2013
CASTELSARRADA - 82

Considérant la nature des projets respectifs de chaque association qui présentent un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider.

Le Conseil Municipal, Entendu l'exposé du rapporteur, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

APPROUVE les subventions aux associations dont le nom figure ci-dessous.

Nom des associations	Montant 2012	Montant sollicité 2013	Proposition 2013
ACELAP	1 400	-	-
ADIAM	6 900	6 900	6 900
Afrikissi	800	800	1 000
Aînés de la Galaspo d'Or	850	850	800
Alboressence (nouvelle association)	-	500	500
Amicale Laïque Section Country	1 300	3 000	1 300
Amis de la musique	1 500	1 500	1 500
Amis de la Médiathèque de Tarn et Garonne	-	1 200	-
Arène Théâtre	11 500	15 000	13 000
Caméra Club Moissagais	800	1 000	800
Dante Alighieri	300	450	300
Danse Loisirs	5 000	6 000	5 000
Ensemble Choral de Moissac	1 300	2 000	1 300
Faites de la Musique	1 400	1 000	1 000
J.B.M. (Jeune Ballet Moissagais)	800	2 000	1 000
La Bobine	4 000	4 000	4 000
Les Amis de l'Abbaye de Saint Maurin		1 300	-
Les Fabricants d'Art (nouvelle association)		15 510	11 000
Les Marins de Moissac	1 500	1 700	1 500
Lire sous Ogives – Les amis de la bibliothèque	2 800	2 800	2 800
Los Caminaires Moissaguess Amis du Chemin de St Jacques de Compostelle	400	400	400
Mémoire et Patrimoine Moissagais	4 000	4 000	4 000
MOIJEM – Moissac Jeunes en Marche	2 000	2 450	2 000
Moissac Astorga	1 000	-	800
Moissac Occitania	700	900	900
Moissac Plaisir Evasion	400	500	-
Pour l'Amour de l'Orient	300	300	300
Pour la création de Radio d'Oc	1 000	1 500	1 300
Pour un Musée Firmin Bouisset	4 000	5 000	5 000
Quand tu chantes Moissac Amalice	300	300	300
REEL	1 200	1 500	1 200
Rue des Arts	13 500	#	
Smiley Today Forever		1 000	-
Société Française d'archéologie		3 000	-
TAM (Théâtre Amateur de Moissac)	800	1 000	-
Temps d'images	400	500	400
Union Philatélique Moissagaise	400	500	500
Université Populaire de Moissac	400	600	400
ZAP	400	500	400
Enveloppe non affectée			1 750
CULTURELLES	73 350	91 460	73 350



Pour copie conforme Moissac le 26 avril 2013 Le Maire,

Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :